



Diplôme d'Université : Maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information en santé (MOASIS)



Contacts

Responsable pédagogique
Yves Normand

Candidatures / Financement :
Sylvie Lailler
02 44 68 86 98
sylvie.lailler@univ-angers.fr



En partenariat avec



Objectifs

Le système de santé est en pleine évolution (nouveaux besoins des patients et des professionnels de santé, modifications du contexte économique, réglementaire et politique). L'hôpital numérique et communicant constitue un levier très fort pour répondre à ces enjeux.

Les applications métiers sont de plus en plus proches du parcours du patient. Les professionnels de santé ont de fortes exigences en matière d'accessibilité à la bonne information et au bon moment.

Le développement des systèmes d'information en santé (SIS) s'accompagne d'une exigence forte des acteurs et des patients sur le degré de confiance des données de santé dématérialisées.

Le système d'information et la sécurité de l'information sont des éléments nécessaires et incontournables :

- Amélioration de la prise en charge des patients ;
- Conformité réglementaire et normative ;
- Développement des coopérations de santé.

La réussite des projets des SIS repose sur un socle essentiel : une maîtrise d'ouvrage efficace, ayant une très bonne connaissance des exigences et des attentes des métiers, et une maîtrise du management de projets SI.

La performance du SIS a un impact direct sur la qualité de la prise en charge des patients, et sur le fonctionnement de l'organisation. Les acteurs du SIS ont un rôle majeur pour répondre à ces enjeux.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la formation de Maîtrise d'Ouvrage des Systèmes d'Information en Santé (MOASIS), validée par un Diplôme d'Université (DU).

Publics concernés

Professionnels en charge de la maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information :

- médecin, cadre de santé ;
- cadre de direction, attaché d'administration hospitalière ;
- personnel de la direction des systèmes d'information ;
- personnel du service informatique ;
- personnel du département d'information médicale ;
- directeur ou chef de projet informatique.

Au sein d'un établissement de santé (public ou privé), d'un établissement sanitaire et médico-social, d'une ARS, d'un GCS santé ou télésanté, d'un cabinet de conseil, d'une compagnie d'assurance,...

EN SAVOIR PLUS



université
angers

FORMATION
CONTINUE

ISTIA
École
d'ingénieurs

■ Métiers ciblés

- Directeur de projet ou chef de projet système d'information;
- Chargé de mission système d'information;
- Consultant en système d'information;
- Auditeur en système d'information.

■ Programme

Module I : Fondamentaux (8 jours)

- Gestion de projet : outils et méthodes pratiques (2 jours)
- Conduite du changement (3 jours)
- Modélisation et optimisation des processus métiers (2 jours)
- Introduction à la gestion des risques en santé (1 jour)

Module II : Démarches et outils de la maîtrise d'ouvrage du SI (16 jours)

- Gouvernance du SI (1 jour)
- Architecture et urbanisme du SI (2 jours)
- Schéma directeur et plan stratégique du SI (1 jour)
- Pilotage des investissements et pilotage par la valeur (2 jours)
- Ingénierie des exigences (cahier des charges) (2 jours)
- Marchés et procédures d'achat en SI (2 jours)
- Retours d'expérience en SI de santé (PACS mutualisés, télémédecine, informatisation du circuit du médicament, etc) (4 jours)
- Archivage électronique (1 jour)
- Mise en oeuvre d'un DPI (Dossier Patient Informatisé), convergence éditeur établissement (1 jour)

Module III : Projet appliqué (120 heures)

- Mise en œuvre des connaissances sur un projet terrain réalisé dans le cadre de l'activité professionnelle habituelle.

■ Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2 et d'une expérience professionnelle dans le domaine
- OU par Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) : être titulaire d'un diplôme de niveau Bac minimum et justifier d'une expérience professionnelle de 3 années minimum dans le domaine des systèmes d'information.

■ Organisation de la formation

- **Durée** : 180 heures (24 jours) + 120 heures de projet dans le cadre de l'activité professionnelle habituelle.
- **Calendrier** : de janvier à juin, à raison d'un regroupement de deux journées toutes les deux semaines (7,5 heures par jour).
- **Intervenants** : Enseignants universitaires et professionnels de l'ISSBA, dont des directeurs de projet SI santé (managers, ingénieurs), médecins, experts nationaux et internationaux en SI, conduite du changement, etc.
- **Examens** : ½ journée d'épreuves écrites et ½ journée de soutenance.

■ Modalités pratiques

- **Inscription** : jusqu'au 1er décembre 2016
- **Sélection des dossiers** : du 7 au 11 décembre 2016 (sur dossier et entretien)
- **Début de la formation** : de janvier 2017 (examens fin juin 2017)
- **Coût de la formation*** : 2700 euros (+ droits universitaires). Prix forfaitaire exonéré de TVA.

Pour les personnes souhaitant demander un financement auprès d'un organisme (ANFH, UNIFAF, FONGECIF, OPCALIA, etc), la demande doit être adressée au minimum 3 mois avant le début de la formation.

